

L'insertion professionnelle des docteurs 2003

34 des 41 docteurs ayant soutenu leur thèse à l'UMLV en 2003 ont été interrogés sur leur devenir au printemps 2005. Ce numéro d'Ofipe résultats décrit les principales caractéristiques de l'insertion professionnelle de ces 34 docteurs, issus en majorité de disciplines scientifiques. Comme leurs aînés des promotions précédentes, ils ne semblent pas rencontrer de difficultés majeures après l'obtention de leur diplôme et se répartissent, quand ils n'occupaient pas déjà d'emploi au moment de commencer leur thèse, en 3 groupes de taille à peu près équivalente : des enseignants-chercheurs, des ingénieurs et des contrats post-doctoraux

Les thèses soutenues à l'UMLV

En 2003, 41 thèses ont été soutenues à l'université de Marne-la-vallée. Il s'agit essentiellement d'hommes (35 hommes et 6 femmes) de nationalité française (29 Français et 12 étrangers). Comme au niveau national, ce sont majoritairement des thèses de sciences (29 thèses de sciences et 12 de sciences humaines).

Répartition des diplômés 2003 selon la discipline

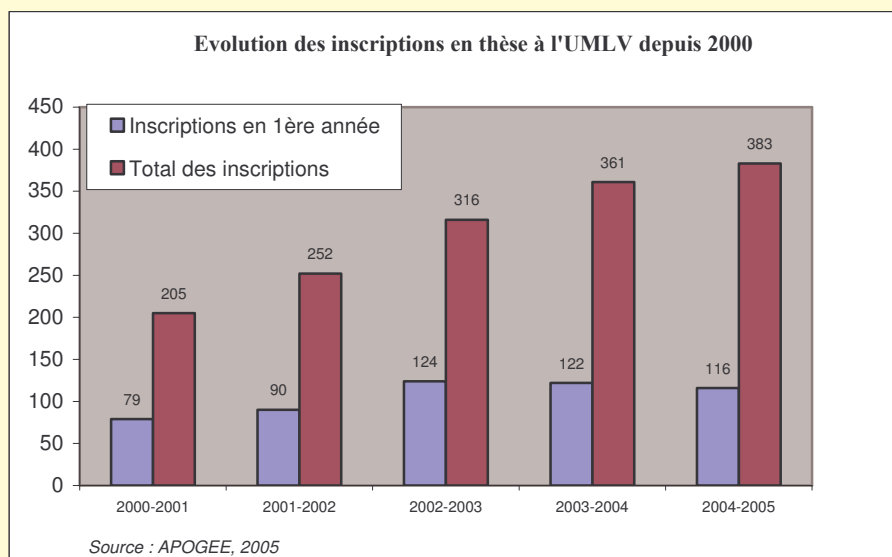
	Discipline	Effectifs
Sciences (29)	Chimie théorique	2
	Electronique	3
	Electronique et traitement du signal	4
	Génie civil	2
	Géomatériaux	3
	Informatique	6
	Informatique génomique	1
	Informatique linguistique	4
	Mathématiques appliquées	2
	Traitement du signal	2
	Sciences humaines (12)	Histoire
Langues et littératures étrangères		1
Philosophie		2
Sciences de l'information et de la communication		1
Sciences de l'information géographique		5
Sciences économiques		1
Sociologie		1
Total		41

Source : UMLV, 2005

La formation à la recherche à l'université de Marne-la-vallée

Les doctorants sont répartis dans 5 écoles doctorales :

- Entreprise, Travail, Emploi
- Information, Communication, Modélisation et Simulation
- Matériaux, Ouvrages, Durabilité, Environnement et Structures
- Cultures et Sociétés de Sciences Humaines et Humanités
- Ville et Environnement.



En 2003, 41 thèses ont été soutenues à l'université de Marne-la-vallée. Le nombre de thèses délivrées est en progression quasi constante depuis la création de l'université. L'université de Marne-la-vallée a formé 253 docteurs entre 1994 et 2003.

Au niveau national, la tendance est inversée : le nombre de diplômés de thèse diminue (hors discipline de santé). On passe de 9011 soutenances en 2001 à 8087 en 2003.

Avant de soutenir

La majorité des docteurs 2003 a obtenu un DEA : 26 sur 34, dont 11 à l'université de Marne la Vallée. Mais le DEA n'est pas la seule voie pour s'inscrire en thèse : 8 docteurs sont titulaires d'un diplôme de niveau bac +5 ou plus (diplôme d'ingénieur...) dont 2 validés à l'étranger (en Allemagne et au Québec).

Les docteurs UMLV 2003 étaient dans des situations différentes au moment de leur inscription en thèse : 18 étaient en études, 1 appelé du contingent et 15 étaient déjà insérés dans la vie active avant d'entamer leur thèse, dont : 6 personnels enseignants du premier ou second degré, ou salariés du secteur public, 8 salariés du secteur privé, 1 demandeur d'emploi.

2 doctorants sur 3 ont bénéficié d'un financement

Pour réaliser leur thèse, 23 doctorants ont obtenu un financement sous forme d'allocation ou de convention : 15 ont bénéficié d'une allocation MR, 1 une bourse BDI CNRS ou mixte, 1 une bourse d'un autre organisme de recherche, 1 un fond pour l'aide à la recherche du Québec et 5 ont signé un CIFRE. Les 11 restants se sont autofinancés en occupant un emploi durant leur thèse.

La durée moyenne de la thèse est de 4 ans et 2 mois, avec un minimum de 2 ans et 9 mois et un maximum de 14 ans. La moitié des docteurs ont préparé leur thèse en moins de 3 ans et 6 mois.

Les thèses scientifiques (24) sont plus courtes (en moyenne 3,8 ans) que les thèses de sciences humaines (5,16 ans). Le financement influence également la durée de la thèse. Les thèses avec financement durent en moyenne 4,19 ans, tandis que les thèses sans financement s'étendent en moyenne sur 6,6 ans.

Méthodologie

L'enquête sur le devenir des docteurs diplômés en 2003, s'est déroulée en mai 2005, par téléphone. Trente quatre des 41 docteurs diplômés en 2003 ont répondu au questionnaire, soit plus de 8 sur 10. La population des enquêtés est composée de 29 hommes et 5 femmes, et de 6 étrangers (Algérien, Allemand, Canadien, Italien, Roumain et Suisse) et 28 Français.

La situation des docteurs 2003 en mai 2005

En mai 2005, 25 des 34 enquêtés de 2003 sont en emploi, 6 en stage post doctoral et 3 en recherche d'emploi. Pour ces derniers, 1 n'a jamais occupé d'emploi, et les 2 autres ont occupé au moins un emploi, dont 1 post doctorat. Aucun des 3 ne s'est présenté à la qualification par le CNU.

Parmi les 34 enquêtés 2005, seulement 16 se sont présentés à la qualification par le CNU. 14 ont été reçus. 9 d'entre eux ont été auditionnés sur au moins 1 poste. 4 parmi ces 9 ont obtenu un poste de maître de conférence.

Situation en mai 2005 selon la situation à l'inscription en thèse		
Situation à l'inscription en thèse	Situation actuelle (mai 2005)	Type d'emploi en mai 2005
Etudiants 18	En emploi 11	Enseignants dans le supérieur 5 Ingénieurs 6
	En stage post doctoral 6	
	En recherche d'emploi 1 <i>(1 emploi occupé depuis la soutenance)</i>	
Personnels enseignants (du premier ou second degré) et Autres salariés du secteur public 6	En emploi 6	Enseignants dans le supérieur 2 Ingénieur 1 Autres 3
Salariés du secteur privé 8	En emploi 7	Enseignants dans le supérieur 3 Ingénieurs 2 Autres 2
	En recherche d'emploi 1 <i>(2 emplois occupés depuis la soutenance)</i>	
Autre situation 2 <i>(1 demandeur d'emploi et 1 appelé du contingent)</i>	En emploi 1	Ingénieur 1
	En recherche d'emploi 1 <i>(aucun emploi occupé depuis la soutenance)</i>	

Source : Enquête « docteurs 2003 », UMLV, 2005

Au moment de l'enquête, l'âge moyen des docteurs est de 33,3 ans. Deux populations se dessinent : les étudiants à l'inscription, plus jeunes, ont une moyenne d'âge de 30 ans et les doctorants déjà insérés dans la vie active, plus âgés, ont une moyenne d'âge de 37 ans. Toutefois, le peu d'effectif ne nous permet pas de d'établir un lien statistique entre la situation à l'inscription en thèse et la situation au moment de l'enquête. 6 sur 10 ont un emploi stable. Sur les 31 en emploi 12 sont en CDI, 7 sont fonctionnaires, 6 sont en CDD et 6 sont en contrat post-doctoral. Le nombre moyen d'emplois occupés, depuis l'obtention de la thèse, est de 1,4 et le salaire médian est de 2415 euros.

Type de contrat des docteurs 2003 en mai 2005

	Effectifs
Fonctionnaire	7
CDI	12
CDD	6
Contrat post-doctoral	6
Ensemble	31

Source : Enquête « docteurs 2003 », UMLV, 2005

10 enseignent dans le supérieur

Parmi les enquêtés 2005, 10 enseignent dans le supérieur en mai 2005. L'accès à l'enseignement supérieur ne se fait pas forcément par le biais du concours. Deux docteurs occupent des postes d'enseignants chercheurs sans s'être présentés à la qualification par le CNU : l'un d'entre eux exerce ses fonctions dans une école d'ingénieurs, l'autre dans une université italienne.

Quatre sont maîtres de conférence, mais 8 parmi les 10 ont tenté le concours.

Quatre sont en CDD, dont 3 ATER (1 à l'université de Marne-la-vallée), le quatrième est enseignant en université au Canada.

Seuls 2 des 10 enseignants dans le supérieur travaillent à l'étranger, dans leur pays d'origine.

Type de contrat des enseignants dans le supérieur en mai 2005

	Effectifs
Fonctionnaire	4
CDD	4
CDI	2
Total	10

Source : Enquête « docteurs 2003 », UMLV, 2005

10 sont ingénieurs

Ils occupent essentiellement des emplois stables (8 sont en CDI et 1 est fonctionnaire) et sont majoritairement dans le privé.

Ils sont employés dans des postes d'ingénieurs de recherche ou d'ingénieurs d'études.

Deux étaient déjà dans leur emploi à l'inscription en thèse, les 8 restants ont accédé à leur emploi pendant ou après la thèse et déclarent spontanément avoir trouvé leur emploi grâce aux contacts établis pendant la thèse.

5 occupent d'autres fonctions

Quatre docteurs sont toujours dans l'emploi qu'ils occupaient avant la thèse, à savoir : officier, médecin, commandant de bord, et responsable intelligence économique (emploi obtenu en valorisant un DESS validé avant la thèse). La cinquième a commencé son emploi de collaboratrice scientifique, pendant sa thèse.

Quatre étant déjà insérés dans la vie active sur des postes stables, on ne peut donc pas, pour eux, parler d'insertion ou d'évolution professionnelle suite à la thèse.

6 sont en contrat post-doctoral

Le contrat post-doctoral est un contrat de travail à durée déterminée, d'une durée maximum de deux ans, permettant d'offrir une expérience professionnelle de recherche à un docteur récemment diplômé et n'ayant pas encore d'emploi permanent. Ce type de contrat a également pour objectif de faciliter la mobilité des jeunes chercheurs pour qu'ils puissent se faire connaître et apprécier en dehors de leur laboratoire d'origine.

C'est pour un jeune docteur une phase transitoire entre la fin de la thèse et une insertion professionnelle stable.

En mai 2005, 6 des 34 docteurs enquêtés étaient en post-doctorat. Ils font partie du groupe des « jeunes » (ils ont 29 ans en moyenne), ils ont fait leur thèse dans la continuité d'un DEA.

Cinq ont joué le jeu de la mobilité et travaillent dans d'autres pays européens (aux Pays-Bas, en Belgique, en Suisse, au Royaume-Uni et en Grèce). Un seul d'entre eux est resté en France, dans un institut de recherche.

Rappel

- « Devenir en 2001 des docteurs de l'UMLV », Ofipe résultats, n°8, mai 2001
- « Devenir en 2002 des docteurs 1999 et 2000 », Ofipe résultats, n°25, novembre 2002
- « Devenir en 2003 des docteurs 2000 et 2001 », Ofipe résultats, n°39, octobre 2003
- « Doctorants et docteurs en 2004 », Ofipe résultats n°56, novembre 2004